

RÉGIE INTERNE



GARDERIE ÉDUCATIVE
Les Meilleurs Amis

En vigueur depuis juin 2016 // Dernière mise à jour octobre 2023

www.garderiemeilleursamis.ca

Table des matières

1. Présentation de l'organisation	3
2. Orientations générales	3
3. Assurances	4
4. Cadre de vie	4
5. Repas	4
6. Politique d'admission	4
7. Inscription	5
8. Conservation des dossiers :	5
9. Horaire	6
10. Modes de paiement	7
11. Retard	7
12. Reçu pour l'impôt	7
13. Calendrier	8
14. Congé de maladie et vacances	8
15. Départ	8
16. Enfants ayant des besoins plus spécifiques	8
17. Politique d'expulsion	9
18. Fermeture temporaire	9
19. Procédure d'arrivée et de départ journalier	10
20. Hygiène et salubrité	10
21. Matériel fourni par le parent	10
22. Médicaments	11
23. Sorties de groupe	11
24. Urgence	11
25. Divers	12
26. Résiliation	13
ANNEXE 1	14
ANNEXE 2	17
ANNEXE 3	18
ANNEXE 4	19
ANNEXE 5	21

Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc.

Installation 1 : 2274 avenue Bourgognes, Chambly, Québec, J3L 2A2

Installation 2 : 1226 avenue Bourgognes, Chambly, Québec, J3L 1X4

Tél. : 438 498-7822

www.garderiemeilleursamis.ca

1. Présentation de l'organisation

La Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. est une compagnie incorporée détenant deux permis délivrés par le ministère de la famille du gouvernement du Québec. La Garderie est un service de garde non subventionné par le gouvernement et est un organisme à but lucratif.

- 80 places en installation dans les locaux du 2274 avenue Bourgogne à Chambly, dont 15 places pour les poupons de 3 mois à 18 mois et 65 places pour les enfants de 18 mois à 5 ans.
- 31 places en installations dans les locaux du 1226 avenue Bourgogne à Chambly, dont 5 places poupons de 3 mois à 18 mois et 26 places pour les enfants de 18 mois à 5 ans.

L'organisation travail en collaboration avec 2 comités consultatifs de parents, composés de 5 personnes soit : 3 parents utilisateurs de l'installation et deux employés, et ce pour chaque installation.

2. Orientations générales

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. assure la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. connaît et respecte les Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que la Loi sur les Services de Garde Éducatifs à l'enfance.

La Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. applique le programme éducatif du ministère de la Famille. La plate-forme pédagogique (programme éducatif) de l'installation s'appuie grandement sur le programme du ministère.

3. Assurances

Nous détenons des assurances couvrant le contenu de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc., une assurance responsabilité civile générale ainsi qu'une assurance couvrant les administrateurs et dirigeants.

4. Cadre de vie

Vous trouverez en annexe 1, les informations suivantes :

- Notre mission et nos valeurs contribuant à notre mission
- Les orientations générales du programme éducatif
- Le type de groupement des enfants
- Le ratio personnel de garde/enfant
- L'horaire type d'une journée

5. Repas

- Deux collations et un repas complet, basés sur le Guide alimentaire canadien, sont offerts aux enfants qui fréquentent la garderie.
- Les menus sont affichés à l'intérieur de la garderie chaque semaine.
- La nourriture provenant de l'extérieur est proscrite, sauf en cas de diète spéciale, pour éviter les risques de réactions allergiques et d'étouffement.
- Aucun bonbon et autre friandise ne sont acceptés à l'intérieur de la garderie (nous nous permettons toutefois de leur en donner lors de certaines activités spéciales et nous offrirons des friandises certifiées sans allergènes).

6. Politique d'admission

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. offre des chances égales d'admission à tous les enfants, sans discrimination, dans la mesure où il peut répondre adéquatement aux besoins de ceux-ci. Toutefois, les places qui deviennent vacantes sont offertes selon les priorités suivantes :

1. Aux parents fréquentant déjà l'installation, ceux qui désirent inscrire un enfant supplémentaire, selon l'ancienneté de leur date d'entrée.
2. Aux enfants des membres du personnel, selon l'ancienneté sur la liste d'attente prioritaire ;

3. Aux enfants et à ses frères/sœurs ayant déjà fréquenté la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. par le passé, mais dont le départ du dernier enfant remonte à moins de 24 mois. Ex. : un enfant parti en juin 2015, son frère ou sa sœur sera priorisé seulement si l'entente de service est en vigueur avant le 30 juin 2017.
4. Aux enfants inscrits sur la liste d'attente de la Place 0-5 :
 - a) du groupe d'âge : l'enfant doit faire partie du même groupe d'âge que celui qui est parti, pour intégrer le même groupe.
 - b) de l'ancienneté de l'enfant à son inscription sur la liste d'attente.
 - c) dans l'impossibilité de trouver un enfant correspondant au même groupe, nous étudierons l'éventualité de transférer un enfant dans le groupe supérieur au sien, avec l'autorisation de son parent. Cette dernière possibilité serait aussi faite en respectant l'ancienneté de la liste d'attente.

Il est important de noter que peu importe l'ordre de priorité, tous les enfants doivent être inscrits au Guichet 0-5 ans.

7. Inscription

Documents à fournir et/ ou à compléter lors de l'inscription :

- ✓ Formulaires d'inscription de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc.
- ✓ Confirmation de la place 0-5
- ✓ Certificat de naissance
- ✓ Prendre connaissance des règlements de régie interne et du programme éducatif
- ✓ Formulaires d'autorisations de sorties, de prises de photos/vidéos, d'administration d'acétaminophène et de médicaments signés.

Les enfants de 3 à 18 mois sont acceptés à temps plein de façon régulière seulement.

Les enfants de 18 mois à 4 ans sont acceptés à temps plein de façon régulière seulement.

Tous les enfants qui fréquentent la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. doivent avoir un dossier d'inscription dûment rempli.

8. Conservation des dossiers :

La Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. doit tenir un dossier de chaque enfant. Conformément à l'Article 8 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, nous avons l'obligation de vous en informer. Ce dossier a pour

objet la gestion de l'inscription et de son parcours à la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. Les renseignements qui y sont consignés sont utilisés uniquement à cette fin. Ce dossier est accessible aux personnes concernées seulement, à savoir : les responsables de la gestion du dossier de l'enfant, l'éducatrice de l'enfant dans le cadre de ses fonctions et un membre du corps médical en cas d'urgence. Le dossier sera conservé au bureau de la directrice de l'installation.

La Garderie doit aussi tenir un dossier éducatif concernant le développement de chaque enfant. Le dossier éducatif complété est remis aux parents deux fois par an, soit au maximum le 15 juin et au maximum le 15 décembre. Le dossier éducatif est accessible aux parents et au personnel éducateur et pour le partager de quelconque façon, une autorisation écrite du parent est nécessaire.

Chaque parent a un droit d'accès au dossier de son enfant, et ce, en tout temps. Lors du départ de l'enfant, sa fiche d'inscription sera remise en originalité et une copie sera conservée pendant un an et ensuite détruite, les diverses autorisations seront aussi détruites après 1 an. Le dossier éducatif est remis en originalité et une copie est conservée pendant un an, puis après détruite.

9. Horaire

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. Installation 1 est ouverte de 6 h 30 à 18 h, et l'Installation 2 de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi inclusivement. Les heures d'ouvertures peuvent changés temporairement selon le besoin de l'organisation.

Les heures de bureau pour le personnel administratif sont généralement de 8 h 30 heures à 17 h, ou sur rendez-vous en autre temps à l'installation 1.

Les tarifs couvrent un maximum de 10 heures consécutives par jour. Le tarif est unique pour tous les enfants du service, soit les poupons ainsi que les enfants de 18 mois et plus. Ceux qui utilisent le service plus de 10 heures se verront facturer un montant supplémentaire de 5,00 \$ par enfant.

10. Modes de paiement

Les frais de garde sont payables par versements préautorisés. Un état de compte est produit et fourni aux utilisateurs du service de garde de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. toutes les 4 semaines s'il y a un solde dû.

Tout montant dû à cet état de compte doit être entièrement payé au plus tard 2 semaines après l'émission de celui-ci.

Après 4 semaines suivant l'émission du dit état de compte, s'il n'y a toujours pas de paiement reçu à la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. un avis d'intention d'expulsion est acheminé au parent par courrier recommandé, incluant l'obligation à régler la somme due dans un délai maximal de 10 jours au calendrier. Note : les frais du courrier recommandé sont facturés au client concerné.

Dans le cas où le paiement n'est pas effectué après ces délais, la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. se réserve le droit dans un premier temps, de suspendre le service pour le(s) enfant(s) de cette famille pour une période de 5 jours ouvrables et s'il y a lieu, après cette mesure, d'expulser définitivement le(s) enfant(s) du service de garde.

Au 3e avis d'intention d'expulsion de l'année, la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. se donne le droit d'expulser définitivement le parent en question.

Le conseil d'administration de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. peut exclure de l'installation le(s) enfant(s) d'un parent qui, après 3 reprises, lui remet des chèques avec fonds insuffisants et dont le paiement préautorisé a été refusé trois fois par l'institution bancaire concernée.

11. Retard

Les parents doivent venir chercher leurs enfants avant 18 heures et/ou pour un maximum de 10 heures de garde. Après cette heure, le parent aura à signer un avis de retard. De plus, des frais de 5,00 \$ par tranche de 10 minutes entamées de retard lui seront ensuite facturés. L'avis de retard sera remis à la direction et facturé sur la facturation courante.

12. Reçu pour l'impôt

Un reçu cumulatif de vos frais de garde vous sera remis au plus tard le 28 février de chaque année.

13. Calendrier

Treize jours fériés sont prévus chaque année. La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. sera fermée lors de ces journées. L'avis de fermeture sera affiché.

Voir la liste de ces congés à l'annexe 2.

Les frais de garde habituels sont payables lors de ces journées.

14. Congé de maladie et vacances

Tous les jours réservés à l'entente de service signée sont payables. Ainsi, lorsqu'un enfant est absent pour un congé de maladie ou pour des journées de vacances, les jours devront quand même être payés. Afin de faciliter l'organisation de l'horaire de travail, nous apprécierions que le parent avise la garderie de l'absence de son enfant AVANT 8 h 30 le matin par courriel à absences.garderiemeilleursamis@outlook.com

En cas d'absence prolongée pour une situation particulière, nous demandons au parent d'aviser la directrice de l'installation dans les plus brefs délais.

15. Départ

Un départ dit définitif oblige à une nouvelle inscription.

Pour un arrêt de fréquentation, il serait apprécié d'en être avisé au moins un mois à l'avance. Le contrat de service signé par les deux parties (le parent et la garderie) décrit précisément les modalités de résiliation du dit contrat.

16. Enfants ayant des besoins plus spécifiques

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. s'engage, en collaboration avec le parent, à établir un ou des plans d'intervention pour soutenir l'enfant ayant des besoins spécifiques. Avec l'autorisation du parent, le CSSS peut être consulté pour les accompagner (le parent et la garderie) dans leur démarche de soutien.

17. Politique d'expulsion

Tenant compte que l'expulsion d'un enfant est une mesure ultime d'intervention, l'expulsion pourra être envisagée dans les contextes suivants :

- Lorsqu'un parent ne respecte pas les politiques de la garderie, ses règles de régie interne et ses règlements généraux ;
- Lorsqu'un parent ne collabore pas avec les intervenants de l'établissement ;
- Lorsqu'un parent, par son comportement, nuit à la bonne marche de l'établissement ;
- Lorsqu'un enfant, par son comportement et ses attitudes, représente un danger récurant pour la santé, la sécurité et le bien-être de ses pairs, du personnel ou pour lui-même ;
- Lorsqu'un parent est en défaut de paiement de ses frais de garde. (Voir: Point 9, Mode de paiement)

Avant l'expulsion d'un enfant, la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. privilégie une approche de communication et de collaboration.

Lorsque la mesure d'expulsion est liée au parent, celui-ci sera rencontré pour discuter de la position de l'organisation face à la situation. Le comité consultatif de parents sera informé de la situation (dans le respect de la confidentialité des gens concernés) et des mesures prises. Une lettre sera acheminée au parent concerné signifiant les attentes de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. Dans la mesure où la situation se répète, un avis d'expulsion sera acheminé au parent en question.

18. Fermeture temporaire

En cas de fermeture (pour la journée complète) pour cause hors de contrôle de la garderie (tempête, bris de chauffage, feu, fermeture reliée à la covid etc.), les parents seront alors avisés le plus tôt possible par courriel. Les frais de garde seront tout de même payables par le parent pour cette journée.

Lorsqu'une tempête prend forme pendant la journée de garde, nous comptons alors sur la collaboration des parents utilisateurs de prendre les mesures nécessaires afin que les enfants puissent quitter le service de garde dans un délai raisonnable, pour permettre ensuite au personnel de la garderie de partir également.

19. Procédure d'arrivée et de départ journalier

L'enfant doit être accompagné d'un adulte à son arrivée et à son départ de la garderie. L'adulte qui vient reconduire et rechercher l'enfant doit aviser l'éducatrice responsable de ce dernier. Il doit y avoir un contact visuel et un contact verbal entre le parent et le personnel éducateur. Il en va de soi de la sécurité de l'enfant.

Les parents doivent toujours nous aviser si une tierce personne vient chercher l'enfant à leur place. La personne devra en tout temps fournir une pièce d'identité.

Les parents doivent accompagner leur enfant au vestiaire et pour aider ou superviser l'habillage/déshabillage. Chaque enfant a un casier identifié à son nom. Aucun sac de plastique ne doit être utilisé pour ranger les vêtements de l'enfant ou tout autre article personnel, les sacs de tissus sont hautement privilégiés.

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) dès leur arrivée à l'installation et/ou dès leur arrivée dans la cour si les enfants sont dehors.

20. Hygiène et salubrité

Les mains des enfants sont lavées à leur arrivée dans le local où ils sont accueillis et les mesures d'hygiène et salubrité sont applicables tout au long de la journée.

21. Matériel fourni par le parent

Les articles suivants sont nécessaires au bon fonctionnement et au bien-être de l'enfant :

- Lait maternisé (fournir les biberons)
- Vêtements de rechange (adaptés à la saison et à la bonne taille)
- Couches jetables ou lavables au besoin
- Doudou/toutou/Suce au besoin

La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. fournit la literie complète pour la sieste. Tous les vêtements et articles doivent être identifiés au nom de l'enfant. La garderie n'est pas responsable des objets perdus. Les enfants doivent être habillés en fonction de la température extérieure.

22. Médicaments

Aucun médicament ou produit homéopathique ne sera administré à un enfant sans autorisation écrite du parent. Ceux-ci devront être prescrits par le médecin, identifiés au nom de l'enfant et la posologie s'y rattachant. Il est essentiel d'apporter le contenant original, avec l'inscription de l'ordonnance et de signer le formulaire prévu à cet effet en présence de l'éducatrice.

Malgré le paragraphe ci-haut, des solutions orales d'hydratation, des gouttes nasales salines, de l'insectifuge, de la crème pour le siège à base d'oxyde de zinc et de la crème solaire sans PABA*, la crème hydratante, le baume à lèvres, de la calamine peuvent être administrée à un enfant reçu à la garderie sans autorisation médicale, pourvu qu'ils le soient conformément au protocole approprié.

Notez que les produits * sont fournis par la garderie.

Seul le personnel de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. est autorisé à administrer les médicaments. Les médicaments sont rangés sous clé et hors de la portée des enfants.

23. Sorties de groupe

Certaines activités peuvent être organisées à l'extérieur de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. L'organisation s'assure d'avoir suffisamment d'adultes pour une surveillance adéquate. Le parent doit autoriser la garderie par écrit, pour permettre à son enfant de participer à ces activités.

Si le parent refuse que son enfant participe à la sortie, le service de la garderie sera tout de même offert pour son enfant cette journée là au besoin.

24. Urgence

Afin que chaque enfant puisse recevoir les soins médicaux adéquats en cas d'urgence, nous demandons aux parents de bien vouloir remplir l'autorisation prévue à cet effet dans la fiche d'inscription.

Dans le cas d'urgence extrême, nous contacterons l'ambulance d'abord.

Il est impératif de nous indiquer tout changement de numéro de téléphone au dossier de l'enfant.

Dans la mesure où l'on n'arrive pas à rejoindre les personnes désignées au formulaire d'inscription, la garderie prendra les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de l'enfant.

Enfants malades : Voir protocole en annexe 5.

Évacuation : Nous contacterons les parents seulement en cas de non-réintégration de nos locaux. Dans cette situation, nous nous rassemblerons d'abord chez notre voisin commerçant : *Sema* (installation 1) et *Gym Blackburn* (installation 2), nous assurerons de la sécurité de tous puis nous téléphonerons aux parents.

25. Divers

- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'installation, dans la cour extérieure et à moins de 9 mètres de la bâtisse.
- Le point de rassemblement premier en cas d'évacuation est situé au fond du stationnement complètement à gauche pour l'installation 1 et devant la plate-bande en bordure de trottoir pour l'installation 2. Les points de rassemblement sont indiqués par des affiches vertes.
- Aucun enseignement religieux n'est dispensé. Cependant, nous soulignons les fêtes de Noël, Pâques, etc. dans le sens récréatif de la fête.
- La langue parlée à la garderie est le français, mais nous initiions les enfants à l'anglais.
- Les observations d'enfant sont remises aux parents à leur demande.
- Nous prenons à l'occasion des photos souvenirs de vos enfants.
- Les parents peuvent photographier ou filmer leur enfant à la garderie dans la mesure où ils respectent les autres et en gardant le focus sur leur enfant, en ne jugeant pas ce qui est photographié ou filmé et en s'abstenant de visionner les résultats avec d'autres personnes que leur famille immédiate.
- Il est préférable que l'enfant soit vacciné, mais ce n'est pas obligatoire.
- Allergies/Intolérances : Pour la sécurité de l'enfant, la garderie affiche les infos relatives à l'enfant souffrant d'allergie et/ou d'intolérance alimentaire dans la cuisine et dans les locaux. Cet affichage comprend le nom de l'enfant, sa photo ainsi que la mention de l'allergie et/ou l'intolérance. Le titulaire de l'autorité parentale doit signer un consentement permettant cet affichage. Un billet prescrit par un membre du Collège des médecins du Québec ou par une infirmière praticienne spécialisée doit être fourni.

- Fournitures de papier : la garderie accepte le don de matériel pour la réalisation d'activités. Pour les feuilles de papier dont le verso a déjà été utilisé, le donateur doit lui-même s'assurer que ce papier ne comprend aucun renseignement de nature personnelle ou confidentielle.
- Un code de sécurité vous sera remis pour accéder à nos installations. Celui-ci doit rester confidentiel.
- Les parents doivent aviser la garderie de tout changement dans l'état de santé de leur enfant, d'un changement d'adresse, numéro de téléphone d'urgence.... etc.
- Nous avons un code de conduite en matière de protection des renseignements personnels et de la vie privée (voir en annexe 4).

26. Résiliation

Lorsqu'un parent désire résilier son contrat, il peut le faire à tout moment et à sa discrétion.

Il suffit de remplir le formulaire de résiliation remis en annexe du contrat. Dès l'envoi de ce formulaire, le contrat est résilié.

Si l'entente de service est résiliée AVANT que l'enfant ne fréquente nos installations, il n'y aura pas de frais.

Si l'entente de service est résiliée APRÈS que l'enfant ait commencé la fréquentation de nos installations, nous exigeons seulement les frais dus pour les services déjà fournis ainsi que la pénalité de 50\$ ou 10% du prix des services prévus (le moins élevé des deux). Si c'est notre service qui doit rembourser le parent, ce sera fait dans les dix jours suivants la réception du formulaire de résiliation. Le tout conformément aux règles de l'Office de la Protection des Consommateurs (OPC).

ANNEXE 1

Notre mission et nos valeurs contribuant à notre mission

À la Garderie éducative Les Meilleurs Amis, notre philosophie est que nous croyons en l'unicité de l'enfant, en son rythme et que le meilleur moyen pour lui de se développer est le jeu. Chaque enfant apprend et se développe à sa propre façon et son propre rythme, nous l'accompagnons de façon bienveillante.

Notre mission est d'offrir aux enfants et parents de la MRC un service de garde de qualité, ludique, agréable et accommodant pour tous les types de familles.

Notre priorité c'est l'enfant ! Nous travaillons à faire de notre milieu en endroit sécuritaire, accueillant, affectif, propre et stimulant pour que l'enfant puisse s'épanouir pleinement dans la globalité de son développement à son propre rythme.

Nos valeurs sont simples ; le respect, l'acceptation, l'ouverture.

Le respect est primordial pour nous, le respect de l'enfant et sa famille dans leurs croyances, leurs façons de faire... Le respect entre nous au quotidien.

L'acceptation de tous est importante, tant dans nos différences physiques, nos limites, nos tempéraments... La bienveillance auprès d'autrui est un comportement privilégié.

L'ouverture aux nouvelles expériences et aux changements est aussi importante. Nous essayons de voir les changements comme des occasions d'amélioration et de croissance.

Les orientations générales du programme éducatif

Afin d'assurer un service de qualité, notre personnel applique et se réfère à notre programme éducatif. Ce programme s'appuie sur le modèle établi par le ministère de la famille. Le programme éducatif est notre ligne directrice afin d'assurer une cohérence et d'unifier nos interventions et de garantir le bien-être, la santé et la sécurité des enfants fréquentant notre service.

Le programme éducatif est réalisé en ayant comme base des fondements théoriques tels que l'humanisme, l'approche écologique ainsi que de la théorie de l'attachement et des relations affectives significatives.

Le programme contient cinq principes de base qui sont les suivants :

- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

- L'enfant apprend par le jeu
- L'enfant est l'acteur principal de son développement
- Chaque enfant est unique
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

L'intervention éducative se retrouve dans notre programme. Il s'agit du processus pratiqué par le personnel du service de garde afin d'offrir un service éducatif de qualité.

Les dimensions du développement sont élaborées dans notre programme et y occupent une partie importante. Les dimensions sont les suivantes :

- Dimension physique et motrice
- Dimension cognitive
- Dimension langagière
- Dimension sociale et affective

Les lieux physiques, le jeu, l'intégration, les saines habitudes ainsi que les besoins de l'enfant sont des sujets aussi traités dans le programme.

Notre programme éducatif est accessible aux parents via notre site internet ou par courriel. Vous pouvez aussi poser des questions au personnel qui se fera un plaisir de vous répondre.

Le type de groupement des enfants

Dans notre service de garde, nous regroupons les enfants par tranches d'âges. Voici nos modèles de groupement :

- Pouponnière : enfants de 3 mois jusqu'à 18 mois
- 18 mois
- 24 mois/ 2 ans
- 36 mois/3 ans
- 48 mois/4 ans : enfants de 4 ans au 30 septembre qui quitteront pour l'école l'année suivante.

Dans notre première installation, il y a 2 groupes poupons (un est double), 4 groupes de 18 mois jusqu'à 3 ans deux groupes de 3 ans et plus et deux groupes de 4 ans.

Dans notre deuxième installation il y a une pouponnière, deux groupe 18 mois 3 ans et un groupe de 4 ans.

Le ratio personnel de garde/enfant

Le ratio éducatrice/enfants est établi par le ministère et inscrit dans les règlements et lois concernant la petite enfance.

Les ratios à respecter sont les suivants :

Poupons : 1 éducatrice pour 5 enfants

18 mois à 3 ans : 1 éducatrice pour 8 enfants

4 et 5 ans : 1 éducatrice pour 10 enfants.

L'horaire type d'une journée

Exemple d'horaire type

6 h 30 à 7 h 30	Accueil et Jeux multi
7 h 30 à 8 h 30	Jeux libres
8 h 30 à 9 h	Transitions, Rangement et hygiène
9 h à 9 h 30	Collation
9 h 30 à 10 h 15	Temps extérieur (Cour, promenade, parc)
10 h 15 à 11 h	Activités dans les locaux, jeux, observations.
11 h	Hygiène
11 h 15 à 12 h 15	Dîner
12 h 15 à 12 h 45	Hygiène, Routine préparatoire à la sieste
12 h 45 à 15 h	Sieste
15 h	Routine du réveil, hygiène
15 h 15	Collation
15 h 45 à 18 h	Jeux libres, départs graduels des enfants/éducatrices

ANNEXE 2

Jours fériés payables par les parents :

- Fête du travail
- Action de grâce
- 25 décembre au 2 janvier inclusivement pour la période des fêtes
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Fête des Patriotes
- Fête nationale 24 juin (Si un samedi fermé le vendredi avant et si un dimanche fermé le lundi suivant)
- Fête du Canada 1^{er} juillet (Si un samedi fermé le vendredi avant et si un dimanche fermé le lundi suivant)

ANNEXE 3

Consentement pour allergie ou intolérance

Je consens à ce que la Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. affiche le nom de mon enfant : _____, sa photo, ainsi que la mention de son allergie/intolérance.

Signature : _____ Date : _____

ANNEXE 4

Code de conduite de la Garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. en matière de protection des renseignements et de la vie privée.

Responsabilité : La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. est responsable des renseignements personnels qu'il détient ainsi que des connaissances de nature personnelle acquises dans le cours de ses opérations par les membres de son personnel, de son conseil d'administration et de ses autres comités. Le (la) gestionnaire est désigné(e) comme responsable de la mise en œuvre et du respect des principes énoncés ci-dessous.

Chacun des membres de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc., de son conseil d'administration, de ses comités et de son personnel s'engage personnellement à respecter le présent code de conduite ainsi que les politiques et pratiques de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. en cette matière.

Consentement : Toute personne doit être informée et consentir à toute collecte, utilisation ou communication par la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. de renseignements personnels ou de connaissances de nature personnelle la concernant.

Limitation de la collecte : La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. ne recueille que les renseignements personnels nécessaires aux fins déterminées et procède à cette collecte par des moyens licites et honnêtes.

Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation : Les renseignements personnels et connaissances de nature personnelle ne sont pas utilisés ou communiqués à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis ou obtenus à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige. Au sein de la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc., les membres du personnel, du conseil d'administration et des comités n'ont accès qu'aux seuls renseignements personnels et connaissances de nature personnelle qui sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Les renseignements personnels ne sont conservés qu'aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des finalités déterminées.

Exactitude : Les renseignements personnels doivent être aussi exacts, complets et à jour que l'exigent les fins pour lesquelles ils sont recueillis.

Confidentialité : Tout membre du personnel, du conseil d'administration et des autres comités sont tenu de garder confidentiels les renseignements personnels manipulés ainsi que les connaissances de nature personnelle acquises dans le cours des opérations à la garderie éducative Les Meilleurs Amis Inc. Cette obligation de confidentialité perdure même après que ce membre quitte la garderie.

Transparence : La garderie éducative Les Meilleurs Amis Inc. fournit à toute personne qui en fait la demande des renseignements précis sur ses politiques et ses pratiques concernant la gestion des renseignements personnels et le respect de la confidentialité des connaissances de nature personnelle acquises dans le cours de ses opérations. Tous les documents relatifs à ces politiques et à ces pratiques lui sont également accessibles. La garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. consulte les personnes concernées par tout projet de changement substantiel de ses politiques et pratiques concernant la gestion des renseignements personnels et la confidentialité des connaissances de nature personnelle.

Épreuve du respect des principes : Toute personne peut soumettre un commentaire, un avis ou une plainte concernant le respect par la garderie éducative Les Meilleurs Amis inc. des principes énoncés et des lois pertinentes en la matière en s'adressant à la gestionnaire.

ANNEXE 5

Protocole en cas de maladie

Pour le bien-être de votre enfant, et par respect pour les autres, nous avons établi une procédure à respecter en cas de maladie. Nous vous demandons de suivre ces instructions avec attention, contribuant ainsi au maintien de la qualité de vie de notre service de garde.

La fièvre : Si vous doutez que votre enfant présente des symptômes de fièvre le matin avant son arrivée à la garderie, vous devez prendre sa température et aviser de son absence. En cas de fièvre (38,5 et +), le parent doit venir chercher son enfant et celui-ci est exclu de la garderie jusqu'à la fin des symptômes.

Symptômes covid :

<<Si un enfant fait de la fièvre avant de se présenter au service de garde, il doit rester à la maison. L'enfant peut réintégrer le service de garde lorsqu'il ne fait plus de fièvre et que son état de santé lui permet de participer aux activités du groupe.

Si un enfant se met à faire de la fièvre en service de garde, il peut être demandé aux parents ou aux personnes responsables de venir le chercher au service de garde.

*Si l'enfant présente d'autres symptômes d'une infection respiratoire (toux, perte du goût ou de l'odorat, mal de gorge, écoulement nasal et congestion nasale), sans faire de fièvre, il peut fréquenter le service de garde si son état lui permet de participer aux activités du groupe. L'adulte doit porter un masque lors des contacts avec l'enfant et se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydroalcoolique fréquemment.>> *[Services de garde éducatifs à l'enfance dans le contexte d'infections respiratoires, incluant la COVID-19 | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#) (juillet 2023)*

Le résultat est-il positif ? **NOUS EN AVISER**

3. L'exclusion pour vomissement et/ou diarrhée est de 24 heures pour un cas isolé. 48h en cas d'épidémie (plus de 6 cas).

Vous devez demeurer disponible à venir chercher votre enfant ou mandater une personne de votre entourage à venir le chercher, s'il y a lieu. (Il faut toujours avoir un plan B!) :

- – Lorsqu'il est maussade et qu'il nécessite des soins particuliers ;
- – Lorsque sa fièvre ne baisse pas en bas de 38° C (100.5° F).

Gastro : Diarrhée, Vomissement ;

Lorsque l'enfant vomit et/ou a la diarrhée (selle liquide abondante), nous communiquons avec vous, car celui-ci doit quitter le service de garde.

Lorsque la gastro touche un enfant du service de garde dans une même période et que l'enfant fait une selle liquide et abondante ou qu'il vomit, cet enfant devra rapidement quitter la garderie et revenir après 24 heures d'absence de symptômes et lorsqu'il redevient fonctionnel.

L'exclusion pour vomissement et/ou diarrhée est de 48h en cas d'épidémie (plus de 6 cas).

Les éruptions cutanées : L'enfant devra consulter un médecin pour avoir un diagnostic écrit précisant la nature de celles-ci, à moins qu'il s'agisse d'une éruption connue, non contagieuse et qui ne requière aucun traitement médical. Le billet du médecin devra alors déterminer la nature des éruptions, le traitement médical requis (au besoin) et la période de non-fréquentation de l'enfant à la garderie (s'il y a lieu). Si les éruptions ne sont pas contagieuses, et que l'enfant a entrepris son traitement médical au besoin, l'enfant pourra revenir dès lors à la garderie. Dans le cas où il n'y a pas de billet médical, l'enfant pourra réintégrer la garderie seulement lorsque les lésions auront disparu.

Varicelle; L'enfant peut demeurer au service de garde lorsqu'il peut suivre les activités de son groupe et que son état général le lui permet.

Les conjonctivites; L'enfant doit être traité médicalement dès la parution des symptômes et AVANT son retour au service de garde. Vous devrez alors nous fournir une preuve de la prescription. Dans le cas où le parent fait le choix de ne pas consulter et de ne pas traiter, l'enfant pourra réintégrer la garderie seulement lorsque les symptômes auront disparu.

Poux; Lorsque nous doutons de la présence de poux et/ou de lentes dans la chevelure de votre enfant, celui-ci doit quitter le service de garde immédiatement. L'enfant pourra réintégrer le milieu lorsqu'il aura reçu un traitement adéquat et que toutes les lentes auront été enlevées.

Les allergies/ intolérance; Le parent doit fournir un billet du médecin confirmant l'allergie ou l'intolérance de l'enfant.

Pour toute autre maladie, nous respectons le tableau fourni par le Ministère :

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/affiche_infection_MFA_BR.pdf

Soyez assuré que le personnel travaillant auprès de votre enfant use « du gros bon sens » pour prendre la meilleure décision relative au bien-être de votre enfant et dans le respect du reste du groupe également ...

Merci de votre confiance et de votre collaboration.